Comité Départemental Nord de Tennis 93 rue du Fort 59700 MARCQ EN BAROEUL

EXERCICE COMPTABLE 2022/2023

ANNEXE COMPTABLE

L'association a pour objet de favoriser la pratique du tennis, du para tennis, du Beach tennis, du padel et de la courte paume, par tous les moyens en sa possession et de l'organiser dans la limite de son territoire, sous le contrôle de la ligue des Hauts de France et d'assurer de bonnes relations entre les associations qui le composent.

Les moyens d'action du comité départemental sont :

- les relations avec la ligue des Hauts de France
- les relations avec les autres comités départementaux de la Ligue des Hauts de France.
- L'aide technique, morale et matérielle donnée aux associations qui la composent
- La tenue d'assemblées périodiques, conférences, cours, stages et actions de formation
- La publication éventuelle d'un bulletin et/ou d'un annuaire
- L'organisation de compétitions et la participation aux épreuves officielles nationales et internationales
- Les relations avec les pouvoirs publics, en particulier les directions chargées des sports.

Chapitre 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique pour l'exercice 2022/2023.

Chapitre 2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées : Continuité d'exploitation, Permanences des méthodes, Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n° 2014-03 et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Chapitre 3 - Notes sur le Bilan

3 – A - Etat de l'Actif Immobilisé : (cf Annexe 1)

L'achat de 2 ordinateurs portables a été enregistré sur l'exercice comptable.

3 – B - Etat des Amortissements : (cf Annexe 2)

Les dotations ont été calculées, comme les exercices précédents et sans appliquer la norme d'amortissements par composants non significative au cas présent, en mode linéaire selon les durées suivantes :

Installations générales et agencements	5 et 10 ans
Logiciels	1 an
Matériel de transport neuf	4 ans
Matériel de transport d'occasion	3 ans
Matériel divers	4 et 10 ans
Mobilier divers	10 ans

3 - C - Etat des Créances : (cf Annexe 3)

Elles sont composées de la subvention Ligue (7 111.98 €) et Conseil départemental (3 000 €) ainsi qu'un acompte fournisseur (1 758.24 €) qui sont à recevoir au 31/08/2023.

3 - D - Etat des Dettes : (cf Annexe 3)

La provision pour congés payés est en hausse de 220 € (4 336 € en 2023 contre 4 116 € en 2022). Cette provision comprend les indemnités de congés payés acquises au personnel au titre de l'exercice, ainsi que les charges sociales relatives à ces indemnités.

3 – E – Etat des Fonds Dédiés : (cf Annexe 3)

Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/08/2023.

Annexe Comptable Comité Départemental Nord de Tennis - Exercice 2022/2023

3 - F - Charges Constatées d'Avance : (cf Annexe 3)

Il y a 12 € de charges constatées d'avance comptabilisées au titre de l'exercice 2023 correspondant à l'abonnement Verifone de septembre 2023.

3 - G - Produits Constatés d'Avance : (cf Annexe 3)

Il n'y a pas de produits constatés d'avance comptabilisés au titre de l'exercice 2023.

3 - H - Disponibilités et Valeurs Mobilières de Placement : (cf Annexe 4)

Les disponibilités correspondent aux comptes bancaires du Comité Départemental du Nord de Tennis, en date comptable. Elles sont en hausse de 885.46 €.

Le total « disponibilités et VMP » est en hausse de 3 016.14 € par rapport à 2022.

Chapitre 4 - Notes sur le Compte de Résultat

4 - A - Charges

Les Charges s'élèvent à 352 833 € et sont en baisse de 1979 € par rapport à 2022 (354 812 €).

Cela s'explique par l'absence de fonds dédiés en 2023 (72 230 € en 2022), par l'augmentation des charges de salaires (137 989 € contre 120 266 € en 2022) et des autres achats (95 295 € contre 82 003 € en 2022).

Le montant de la dotation aux provisions s'élève à 16 591 € contre 360 € pour 2022 et concerne la variation de la provision pour indemnités de retraite.

4 - B - Produits

Les produits principalement composés par des subventions s'élèvent à 392 041 € contre 368 111 € en 2022.

Il y a une augmentation des droits d'engagements d'équipes et individuels.

Les produits sont constitués à :

- > 112 845 € des subventions reçues de la Ligue des Hauts de France de Tennis
- → 42 783 € de subvention FFT
- > 29 520 € de subvention ANS
- > 43 160 € de subvention Conseil Départemental du Nord
- > 1 500 € de subvention Conseil Régional
- ≥ 2 500 € de subvention publique
- > 79 259 € des droits d'engagements
- > 4 194 € de produits autres
- > 2 312 € de produits financiers
- > 1 738 € de produits exceptionnels
- > 72 230 € de reprise de fonds dédiés 2023

Il est à noter que le Comité Départemental du Nord bénéficie en outre, de la mise à disposition de deux véhicules de Ligue pour les Conseillers Sportifs Territoriaux ; l'aide est évaluée à 6 448 € pour 2023.

4 - C - Frais de Personnel:

Les frais de personnel sont en hausse de 17 723 € par rapport à l'année dernière, hausse expliquée par une augmentation de salaire ainsi que le versement d'une prime de partage de la valeur.

Effectif: au 31 août 2023, l'effectif s'élève à 4 salariés (en Contrat à Durée Indéterminée). Il est à noter qu'un salarié a quitté le Comité au 31/08/23.

Chapitre 5 - Résultat

Le Résultat Net de l'Exercice 2023 s'élève + 39 208.93 € contre + 13 298.41 € en 2022.

COMPTE DE RESULTAT 2023

CHARGES		2023	2022
Achat carburant		3 122,84 €	2 850,60 €
Achat fournitures et petits équipeme	ent	402,69 €	- €
Achat matériel sportif		30 027,32 €	19 628,61 €
Achat fournitures administratives		1 185,08 €	310,25 €
Achat denrées et nourritures		713,07 €	765,31 €
Achat de coupes et récompenses		4 717,12 €	2 581,08 €
Sous-traitance informatique		446,40 €	446,40 €
Mise à disposition locaux		4 100,00 €	4 100,00 €
Location matériel de reprographie		1 101,60 €	734,40 €
Location Matériel de transport		4 195,63 €	6 561,81 €
Frais de Colloques, séminaires (de la c	our au court)	150,00 €	1 079,00 €
Manifestations (frais AG-U18)		1 032,43 €	3 257,05 €
Personnel détaché à l'entreprise		8 969,25 €	8 515,25 €
Honoraires divers		660,00€	- €
Honoraires CAC		2 260,00 €	2 250,00 €
Honoraires sportifs		20 805,32 €	15 868,51 €
Frais formation sportive (de la cour au d	court)	- €	336,87 €
Honoraires et frais médicaux		- €	25,01 €
Cadeaux		777,55 €	206,00 €
Catalogues et imprimés		47,01 €	525,80 €
Divers - pourboires dons		1 025,00 €	- €
Frais animations et manifestations spor	tives (Flandres - Métropole - Hainaut)	18 685,60 €	12 187,47 €
Frais de déplacements salariés		213,25 €	- €
Frais de déplacements élus		7 353,40 €	8 803,59 €
Frais de déplacements arbitres & juge a	arbitres	1 611,70 €	590,10 €
Parkings et péages		410,70 €	144,70 €
Missions et hébergements (U 18)		6 348,40 €	3 531,30 €
Missions et hébergements salariés		176,25 €	94,00 €
Frais réception invitations tiers		8 303,15 €	6 174,16 €
Frais de réunions		4 583,10 €	4 345,10 €
Frais de repas sportifs		204,90 €	429,73 €
Affranchissements		57,01€	13,92 €
Téléphone		833,20 €	720,00 €
Frais bancaires		443,69 €	567,56 €
Cotisations et dons		500,00 €	495,00€
Salaires et charges		179 912,69 €	162 889,28 €
Congés Payés provision		220,00 €	
Cotisation UES		1 470,00 €	·
Bourse Compétitions		- €	3 000,00€
Subvention versée aux clubs		18 018,94 €	7 350,00 €
Différence négative sur règlement		68,73 €	0,83€
Engagement à réaliser		- €	72 230,00 €
	(1		354 102,69 €
Charges sur exercice antérieur	(11	-	
Charges Exceptionnelles	(III		
Dotation aux amortissements	(IV		
Dotation aux provisions	(V		
09/10/2023	TOTAL CHARGES (I + II + III + IV + V) 352 832,56 €	354 812,13 €

COMITE DEPARTEMENTAL NORD TENNIS COMPTE DE RESULTAT 2023

PRODUITS		2023	2022
Subvention Conseil Départemental - Fonctionnement		41 160,00 €	45 470,00 €
Subvention Conseil Regional - U18		2 000,00 €	3 000,00 €
Subvention ANS		29 520,00 €	34 430,00 €
Subvention Publique - U18		4 000,00 €	4 000,00 €
Subvention Ligue des Hauts de France de Tennis		112 845,00 €	106 845,00 €
Subvention FFT Rétrocession des licences		39 782,89 €	38 255,61 €
Subvention FFT - Tournoi U18		3 000,00 €	3 000,00 €
Droits d'engagements des équipes		53 734,00 €	50 958,50 €
Droits d'engagements épreuves individuelles		17 833,00 €	13 006,00 €
Droits d'engagements autres		4 104,00 €	2 696,88 €
Droits d'engagements handisport U18		3 588,00 €	3 080,00 €
Participation stages jeunes		3 220,00 €	3 460,00 €
Vente places Roland Garros		- €	- €
Participation Bus Roland Garros		850,00 €	700,00€
Autres recettes		110,00 €	222,60 €
Différence positive sur règlement		14,78 €	362,85 €
Transfert de charges - frais de personnel			
	(1)	315 761,67 €	309 487,44 €
Produits financiers: intérets à recevoir	()	2 312,17 €	950,10 €
Produits sur exercice antérieur	(III)	1 737,65 €	85,00 €
Produits cession immobilisation	(IV)	0,00 €	0,00€
Reprise sur provisions : retraite	(V)	0,00 €	0,00€
Reprise fonds dédiés 2022		72 230,00 €	57 588,00 €
Report ressources sur fonds dédiés - Exercice 2022/2023	(VI)	0,00 €	0,00 €
TOTAL PRODUITS (+ + + V + V)	392 041,49 €	368 110,54 €
09/10/2023	RESULTAT	39 208,93 €	13 298,41 €

TABLEAU des MOUVEMENTS des IMMOBILISATIONS

	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	VIREMENT	FIN EXERCICE
	AU 01/09/2022			POSTE A POSTE	AU 31/08/2023
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	0,00€	9 00'00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Immobilisations Incorporelles	9 00'0 €	9 00'0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations Corporelles					
Matériel de Bureau	0,00€	3 958,02 €	0,00 €	0,00 €	3 958,02 €
Mobilier de Bureau	4 531,29 €	9 00'00 €	0,00 €	0,00 €	4 531,29 €
Matériel & Outillage	9 00'0	0,00 €	9 00'0	0,00 €	0,00€
Matériel de Transport	9 00′0	9 00'00 €	9 00'00 €	00'00 €	0,00 €
Matériel Sportif	7 759,65 €	0,00 €	9 00'00 €	9 00'0	7 759,65 €
Total Immobilisations Corporelles	12 290,94 €	3 958,02 €	0,00 €	0,00 €	16 248,96 €
Immobilisations en Cours	0,00€	13 382,00 €	9 00'0	€ 00,00	13 382,00 €
Immobilisations Financières	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	12 290,94 €	17 340,02 €	00,00 €	9 00'0	29 630,96 €

09/10/2023

TABLEAU des MOUVEMENTS des AMORTISSEMENTS

	DEBUT EXERCICE	RCICE ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	VIREMENT	FIN EXERCICE
	AU 01/09/2022			POSTE A POSTE	AU 31/08/2023
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	00'0 €	9 00'00	0,00€	0,00 €	0,00 €
Logiciels	9 00'0	9 00'00 €	0,00€	9 00'0	0,00 €
Total Immobilisations Incorporelles	9 00'0 €	00'00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations Corporelles					
Matériel de Bureau	917,04 €	907,05€	0,00€	00'00 €	1 824,09 €
Mobilier de Bureau	3 614,25 €	9 00'0	9 00'00 €	00'00 €	3 614,25 €
Matériel & Outillage	2 327,90 €	9 00'00 €	9 00'00 €	9 00'00 €	2 327,90 €
Matériel de Transport	9 00'0	9 00'00 €	9 00'00 €	00,00 €	0,00€
Matériel Sportif	5 431,75 €	00'00 €	9 00'0 €	0,00 €	5 431,75 €
Total Immobilisations Corporelles	12 290,94 €	901,05€	9 00'00 €	0,00 €	13 197,99 €
Immobilisations en Cours	€ 00'0	9 00'0	0,00€	9 00'00 €	0,00 €
Immobilisations Financières	0,00 €	€ 00'0	9 00'0	€ 00'00	0,00 €
Total	12 290,94 €	3 90′206	9 00'0	€ 00'0	13 197,99 €

09/10/2023

09/10/2023

CREANCES AU 31/08/2023

		2023	Rappel 2022
Produits à recevoir		1 500,00 €	165,00€
Subventions à recevoir		10 111,98 €	37 430,00 €
Avance et acompte Fournisseurs		1 758,24 €	0,00€
F.F.T. à recevoir		0,00€	983,01 €
CPAM		0,00€	68,73 €
	TOTAL -	13 370 22 €	38 646 74 €

DETTES AU 31/08/2023

		2023	Rappel 2022
Provision pour congés payés		4 336,00 €	4 116,00 €
Salaires et organismes sociaux		14 115,27 €	7 725,19 €
Fournisseurs		5 474,60 €	3 903,20 €
Autres créditeurs		0,00€	0,00 €
Clubs		0,00€	0,00 €
Ligue des Hauts de France de Tennis		0,00€	676,00 €
	TOTAL	23 925,87 €	16 420,39 €

FONDS DEDIES AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
Subvention 2022 ANS non utilisée	0,00€	34 430,00 €
Subvention 2022 Conseil Département non utilisée	0,00€	37 800,00 €
TOTAL	0,00 €	72 230,00 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/08/2023

		2023	Rappel 2022
Charges constatées d'avance		12,00 €	12,00 €
	TOTAL	12,00 €	12,00 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/08/2023

		2023	Rappel 2022
Produits constatés d'avance		0,00 €	284,00 €
	TOTAL	0,00€	284,00 €

DISPONIBILITES AU 31/08/2023

		2023	Rappel 2022
512102 - B.N.P. Paribas		112447,42	99774,3
512103 - B.N.P. PAYBOX		27159,79	38923,45
512252 - Crédit Agricole		12900,63	12924,63
	TOTAL	152 507,84	151 622,38

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU 31/08/2023

	2023	Rappel 2022
517110 - Compte Epargne BNP Paribas	2029,88	2027,69
517200 - Livret Association Crédit Agricole	136390,91	136118,68
517210 - Livret A BNP Paribas	57504,78	56723,85
518800 - Intérêts Compte Epargne BNP (à fin aout)	29,99	0,14
518800 - Intérêts Compte/Livret Association C.Agricole	801,29	453,72
518800 - Intérêts Livret A BNP (à fin aout)	1099,68	401,77
TOTAL	197 856,53	195 725,85

	2023	Rappel 2022
TOTAL GENERAL	350 364,37	347 348,23

COMITE DEPARTEMENTAL NORD TENNIS BUDGET - PREVISIONNEL 2024

	CHARGES		
SPORTIF			158 000,00 €
	Achat matériel sportif (+balles)	10 000,00 €	
	Achat de coupes et récompenses Engagement épreuves sportives	3 000,00 €	
	Honoraires sportifs	20 000,00 €	
	Frais de déplacements salariés (carburant+péages)	3 500,00 €	
	Frais de repas sportifs	500,00 €	
	Frais de déplacements arbitres & juge arbitres	2 000,00 €	
	Salaires et charges	105 000,00 €	
	Aides Compétitions	2 000,00 €	
	Aides à la structuration Circuits Découverte	7 000,00 € 5 000,00 €	
CONCTIO	NNEMENT	5 000,00 €	70 400,00 €
FONCTIO	Achat fournitures administratives	1 000,00 €	70 700,000
	Achats alimentation et boissons	700,00 €	
	Sous-traitance informatique	500,00 €	
	Mise à disposition locaux	4 100,00 €	
	Location matériel de reprographie	1 500,00 €	
	Honoraires CAC	2 250,00 €	
	Cadeaux	800,00€	
	Frais de déplacements élus	9 000,00 €	
	Frais réception invitations tiers	6 000,00 €	
	Frais de réunions, réceptions Dirigeants bénévoles	5 000,00 €	
	Affranchissements Téléphone	150,00 € 800,00 €	
	Frais bancaires	600,00€	
	Concours Divers & Cotisations CDOS	500,00 €	
	Cotisations UES	1 500,00 €	
	Salaires et charges	36 000,00 €	
DEVELOP	PEMENT/ANIMATION		63 100,00 €
D242201	TMC, baby tennis, raquettes FFT et ados, 1000 raquettes	9 000,00 €	•
	Cour au court	8 000,00 €	
	Hainaut	1 000,00 €	
	Flandre	5 000,00 €	
	Métropole	11 000,00 €	
	Salaires et charges	29 000,00 €	
	Affiches et brochures	100,00 €	
EVENEM	ENTS		19 300,00 €
	Places Roland Garros	0,00€	
	Bus Roland Garros	1 800,00 €	
	U18	16 000,00 €	
	AG	1 500,00 €	310800,00€
	PRODUITS		310000,000
	TIONS/AIDES		
SORAFMI	ION3/AIDE3		206 450,00 €
ZORAEMI	Subvention Conseil Départemental	35 000,00 €	206 450,00 €
SUBVEN	•	30 000,00 €	206 450,00 €
ZORAENI	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France	30 000,00 € 98 000,00 €	206 450,00 €
ZORAFUI	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 €	206 450,00 €
SUBVENI	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France	30 000,00 € 98 000,00 €	206 450,00 €
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 €	206 450,00 € 76 500,00 €
	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 €	ŕ
	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 €	ŕ
	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 €	ŕ
	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 €	76 500,00 €
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes Participation manifestations sportives	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 €	ŕ
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages Jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 €	76 500,00 €
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut Flandre	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 € 800,00 € 1 800,00 €	76 500,00 €
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages Jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 €	76 500,00 €
SPORTIF	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut Flandre Métropole	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 € 800,00 € 1 800,00 €	76 500,00 €
SPORTIF DEVELOP	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut Flandre Métropole ENTS Vente places Roland Garros	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 1 000,00 € 1 800,00 € 1 800,00 € 8 400,00 €	76 500,00 € 11 000,00 €
SPORTIF DEVELOP	Subvention Conseil Départemental Subvention ANS Dotation globale Ligue des Hauts de France Rétrocession % sur les licences Apport comité Droits d'engagements des équipes Droits d'engagements épreuves individuelles Participation stages jeunes Participation manifestations sportives PEMENT/ANIMATION Hainaut Flandre Métropole ENTS	30 000,00 € 98 000,00 € 37 000,00 € 6 450,00 € 53 000,00 € 20 000,00 € 2 500,00 € 1 000,00 € 800,00 € 1 800,00 €	76 500,00 € 11 000,00 €